

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°62 Janvier 2013

Sommaire

Vœux

Nécrologie

Jean Floury, ancien adjoint

Vie des îles

Festival des insulaires

Vie associative

- Associat'île
- Hatha-Yoga

Patrimoine

Protection et restauraion du mobilier des édifices religieux

Travaux

- Caserne des pompiers
- Déchèterie
- Chemin d'accès au cabinet médical
- Puits
- Interventions d'un CAT
- Chapelle St Michel
- Chapelle de Keranroux
- Terre plein du Guerzido
- Moulin du Birlot

Environnement

Dépôts sauvages

Ecole

Une année pleine de projets

Histoire

Conférence de M.-J. Chombart de Lauwe

Vie quotidienne

- Le repas du CCAS
- Bruit, travaux de bricolage, tondeuse à gazon
- Départ du médecin
- Accès à la Poste
- Recyclage des mobiles

Les oiseaux de l'archipel bréhatin

- Tournepierre à collier

Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Information

Site internet de la commune

Etat-civil

Vœux



“ La traditionnelle cérémonie des vœux de la commune a rassemblé environ 120 personnes dans la salle polyvalente, le samedi 5 janvier 2013, en fin d'après-midi. Nous reproduisons ci-dessous le discours du maire. Une vidéo de ses vœux ainsi qu'un diaporama présentant le Festival des Insulaires auquel participait Bréhat, à Belle-Ile, en septembre dernier, sont consultables sur le site internet de la commune <http://www.iledebrehat.fr>

Mesdames, Messieurs,
chers amis,
bienvenue à vous tous,

Je dois vous le dire, cette cérémonie des vœux est pour moi l'un des moments les plus agréables de la vie municipale.

Je vous souhaite à tous, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, une très bonne et une très heureuse année 2013, pour vous, les vôtres et tous ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée pour tous ceux qui auraient aimé être là avec nous ce soir et qui ne peuvent l'être et plus particulièrement pour ceux qui sont absents pour des raisons de santé. Que tous ceux qui liront ces vœux dans Bréhat Infos ou qui les visionneront sur notre site internet sachent que nous ne les oublions pas.

Je souhaite aussi une excellente année à nos amis d'Itterswiller que nous retrouverons cette année au mois de mai.

Quelques mots sur l'activité municipale.

Il y a un an, dans mes vœux, j'évoquais la volonté du conseil municipal de ne pas inclure notre commune dans une intercommunalité qui n'était, à mon sens, pas naturelle. Il fallait pour cela une loi. L'Assemblée nationale et le Sénat l'ont votée et j'avoue, sans fausse modestie, y avoir contribué.

Les travaux de la caserne des pompiers avancent conformément au calendrier qui a été défini à l'origine.

Le Service départemental d'incendie et de secours en est le maître d'ouvrage mais c'est la commune qui en est le principal financeur. Elle n'a cependant pas eu le choix des normes de construction afférentes à ce type d'ouvrage. Néanmoins, ces normes sont respectées. Des logements ont été prévus pour accueillir les pompiers du

continent qui viennent régulièrement aider leurs collègues bréhatins et assurer ainsi notre sécurité. Les travaux devraient être achevés au début de l'été.

Quant à la nouvelle déchetterie, après un long parcours administratif, nous avons enfin reçu toutes les autorisations ministérielles nécessaires à sa réhabilitation. Là aussi, les normes en matière de construction, sont draconiennes ! Elle se situera au même endroit que la déchetterie actuelle. Les travaux devraient commencer cette année et provoqueront certainement des perturbations dans le bon fonctionnement de ce service que nous réorganiserons à cet effet.

Ces deux équipements -la caserne et la déchetterie- rendus obligatoires par la réglementation et attendus depuis longtemps, vont coûter très cher à notre commune d'autant plus que les taux de subvention diminuent sensiblement. Néanmoins, ces dépenses ont été anticipées depuis longtemps et la commune pourra donc y faire face sans difficulté.

Bien évidemment, l'activité de la commune ne se limite pas à ces gros travaux. Je ne vais pas faire l'inventaire de tout ce qui a été entrepris en 2012 mais je tiens à vous citer deux exemples.

Le premier concerne notre vie quotidienne. Le chemin conduisant au cabinet médical a été aménagé provisoirement pour permettre un accès plus facile. L'aménagement définitif interviendra au cours du premier trimestre 2013.

Le second concerne notre patrimoine. Les puits du Gardeno et de Roc'h Verrien ont été restaurés par les employés communaux dont le souci principal était de retrouver leur aspect d'origine. Et ils y sont parvenus ! Le résultat est, je le pense, très satisfaisant.

Vœux

Nous continuerons, dans les mois à venir, la restauration d'autres ouvrages de notre environnement quotidien.

Nous avons la chance de vivre dans un site exceptionnel. Protégeons-le ! En ce début d'année, je formule un vœu : que chacun d'entre nous respecte cet environnement et en tout cas, évite de le dégrader. Les poubelles publiques ne sont pas des dépotoirs, les espaces publics ne sont pas des chantiers ; il y a des horaires à respecter pour les tontes et les travaux bruyants. Un petit effort individuel conduira certainement à améliorer notre environnement collectif.

La réhabilitation de la station d'épuration y a déjà contribué. Il y a quelques années, afin de financer la construction de la station, il avait été nécessaire d'augmenter temporairement la redevance de l'assainissement collectif. Aujourd'hui cette augmentation a pu être supprimée.

Le cycle des finances comme celui de l'eau est parfois un cycle long mais n'est certainement pas un long fleuve tranquille !

A l'occasion des travaux de la caserne des pompiers, j'ai évoqué aussi les problèmes de sécurité. Notre sécurité est bien entendu aussi assurée par le médecin. Le docteur Hascoët, ainsi qu'il s'y était engagé dès son arrivée, nous a averti de la date de son départ. Ce sera en septembre prochain. Il recherche activement un successeur et la commune est à ses côtés dans cette démarche. J'ai déjà rencontré, une première fois, la directrice départementale de l'Agence régionale de santé pour évoquer la situation particulière de notre île. Elle est consciente du problème et contribuera à trouver une solution afin d'assurer la présence d'un service de soins pérenne à Bréhat.

Nous sommes ici dans la salle polyvalente, lieu de rassemblement de beaucoup de nos activités associatives. Vous le savez, je suis très attaché à la vie de nos associations car c'est un trésor pour notre commune. Les activités sont diverses et cette diversité, qui pourrait être source de division, est au contraire une source de rassemblement. Je crois que dans peu de communes, les associations organisent ensemble deux manifestations aussi importantes pour la vie locale : le feu de la St-Jean, fin juin et Associat'île, fin décembre. Ce sont deux moments forts pour l'ensemble de la population mais aussi deux occasions toujours appréciées de rencontres et d'échanges dans une ambiance sympathique.

Tous ceux qui ont été amenés, un jour ou l'autre, à organiser une manifestation, savent toute l'énergie qui est nécessaire et la foule de petits et gros problèmes à résoudre. Je voudrais remercier très



sincèrement tous ceux qui tout au long de l'année consacrent leur temps, leur énergie et leur intelligence à imaginer, concevoir, organiser des événements et des réunions mais aussi à effectuer des tâches plus ingrates et néanmoins indispensables : rédiger des comptes-rendus, installer et ranger le matériel, nettoyer, etc. Sans eux, la vie de la commune n'aurait pas le même attrait.

Mes remerciements vont également aux sapeurs pompiers qui, avec un effectif global de 15 sapeurs dont 7 de garde, très régulièrement, sont intervenus 156 fois au cours de l'année écoulée dont 16 évacuations par hélicoptère et 5 par bateau, 3 débuts d'incendies et 25 transports sanitaires. Qu'ils soient remerciés pour leur dévouement !

Dévouement est un mot qui convient également à nos employés communaux qui n'ont pas ménagé leur temps et leur peine pour assurer cet été le traitement des ordures ménagères alors qu'une panne rendait inutilisable le matériel. La population n'a pas eu à subir de désagrément. Je tenais à les remercier ce soir tout particulièrement ainsi que le personnel administratif qui est au service de l'ensemble de la population.

Avant de conclure, je vous informe que le prochain Festival des Insulaires se déroulera à Ouessant et Molène du 20 au 23 septembre prochain.

En 2012, notre commune était bien représentée à Belle-Ile par un stand communal mais aussi par des associations bréhatines et un artisan. Souhaitons que la nouvelle édition rencontre le même succès !

Pour terminer et avant de déguster la galette préparée à notre intention par nos boulangers bréhatins, je vous souhaite à nouveau à tous, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, une belle et heureuse année 2013.

Bloavezh mat dan holl !

Nécrologie

Jean Flourey, ancien adjoint

Jean Flourey est décédé à l'Ehpad de Bréhat le 18 juillet 2012. Ses obsèques ont été célébrées le 21 juillet à Bréhat en présence d'une très nombreuse assistance. Né en octobre 1931 à Ploubazlanec, il était âgé de 81 ans. Mari de Gisèle depuis 1954, père de Thierry (†) et Valérie, grand-père de 4 quatre petites filles et arrière grand père d'un petit garçon, Jean était une figure de l'île. Il vivait à Bréhat depuis près de 60 ans.

Toute sa vie aura été orientée vers la mer. De 1953 à 1992 il travaille sur les vedettes de Bréhat dont il fut l'un des armateurs de 1970 à 1992, succédant à son beau-père. Les vedettes Fauvette, Mésange et Bretagne sont restées dans la mémoire collective.

Parallèlement, il avait également pratiqué la pêche au cours des mois d'hiver. D'abord avec le Constellation (oursins à Bréhat et praires à Erquy) puis avec l'Apocalypse



Festival des insulaires

Pour la seconde édition du Festival des insulaires, c'est Belle-Ile qui a accueilli les 14 autres îles appartenant à l'Association des îles du Ponant : Aix, Arz, Batz, Bréhat, Chausey, Groix, Houat, Hoëdic, Ile aux Moines, les Glénan, Molène, Ouessant, Sein, Yeu.

Chacune disposait d'un stand pour se présenter aux visiteurs venus en nombre pour cette belle occasion, environ 15.000 sur les 3 jours, dont 1 500 insulaires. Une tente rassemblait des associations insulaires (dont plusieurs bréhatines) et un local des artisans insulaires (dont un bréhatin). Une centaine de bénévoles était mobilisée, et 140 familles ont accueilli gratuitement des insulaires. Le festival, c'est à la fois, le plaisir de se retrouver, de faire des rencontres intéressantes, d'échanger des idées,

autour de problèmes communs : sur les îles, ils sont plus lourds à porter, à résoudre, du fait de leur particularité, liée à l'insularité. Cette année, les débats ont abordé la santé, la gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, la biodiversité et ont été suivis par un public curieux et attentif.

Ces trois jours ont permis à ceux qui le souhaitaient de suivre des débats culturels, de visiter des expos photo, des expos de peinture, d'assister à des concerts : une programmation riche, où tout est gratuit. Côté sportif, les insulaires se sont "affrontés" amicalement sur l'eau, avec le concours de godille, et sur terre, avec celui de la pétanque.

Tout cela a pour but de resserrer les liens entre îliens : c'est un rendez-vous d'importance, un rendez-vous citoyen, avec la conscience d'une identité



commune, celle d'îlien. On y vient pour être à l'écoute des autres et aussi pour la Fête. Belle-Ile est constituée de 4 communes : Le Palais, Locmaria, Bangor et Sauzon. Le festival s'est principalement déroulé sur la commune du Palais, mais des animations avaient été également organisées dans les 3 autres communes.

L'année prochain, le festival se déroulera à Ouessant et Molène, les 20, 21 et 22 septembre 2013.



(coquilles à partir de Bréhat) jusqu'en 1973. Il fut également, dès 1955, très impliqué dans le sauvetage en mer. D'abord membre de l'équipage, il succéda à Job Le Cleuziat en tant que patron du bateau de sauvetage. Avec Rémi Allain et Yves Tardivel, il constitua le dernier équipage de la Jeanne-Pierre jusqu'à son transfert à Loguivy de la Mer en 1992. Il était également le président de la station locale.

Jean a également été deuxième adjoint au maire de 1971 à 1983, dans les municipalités dirigées par Yves Léon (1971-

1973), Benjamin Le Locat (1973-1977) et Michel Moreux (1977-1983). Au-delà des questions maritimes, Jean a alors marqué son empreinte par la création du terrain des sports.

Jean Flourey fut aussi membre du conseil portuaire du port de plaisance de la Chambre.

A titre de loisir, Jean a longtemps continué à naviguer à la voile, à participer aux régates et à pêcher.

Il laissera le souvenir de quelqu'un d'aimable, de sympathique et facile d'accès, quelqu'un de très dévoué au

service de ses concitoyens, notamment avec ses collègues du bateau de sauvetage. Un homme qui a aimé la mer, qui en a vécu à titre professionnel mais qui a également été à son service et à celui de ses concitoyens sans en attendre de reconnaissance particulière.

Jean Flourey était chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite maritime et titulaire de plusieurs décorations de sauvetage.

La commune présente ses très sincères condoléances à la famille.

Associat'île



Associat'île est la rencontre des associations bréhatines, qui tout au long de l'année, grâce à leurs bénévoles, organisent pour la population, des animations, afin que les habitants se retrouvent et participent à ces moments festifs, culturels.

Ce rendez-vous avait été programmé vendredi 28 décembre, à la salle polyvalente, de 10h à 18h. La veille, l'installation et la décoration avaient été réalisées par quelques personnes de "bonne volonté".

Parmi les associations représentées, il y avait l'Amicale laïque, l'Art dans l'île, le Comité des fêtes, le Comité de jumelage, le Syndicat d'initiative, les Chasseurs, Fert'île, les Pompiers, les Albatros, l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat, l'APPB, le Club Marie-Thérèse, Culture loisirs, l'Association du moulin du Birlot. L'association "Les Amis de

Kreiz ar Mor" avait prêté les tentures peintes par l'animatrice et les résidents de la Maison de retraite.

Chaque association disposait d'une ou deux tables où elle se présentait à travers des objets confectionnés par ses adhérents. Une petite restauration -crêpes et galettes du Comité des fêtes, huîtres des Chasseurs, gâteaux de l'Amicale laïque- a connu un vif succès. L'Amicale laïque proposait "un panier garni" dont il fallait deviner le poids pour le remporter.

L'ambiance était chaleureuse, mais la fréquentation tout au long de la journée a été moyenne.

Passé un moment de déception et aussi de découragement, chacun pense malgré tout à la prochaine édition d'Associat'île et se demande ce qu'il faut faire pour que davantage de monde se déplace et vienne à la rencontre des associations et de ses bénévoles.

Hatha-Yoga : retrouver son corps



Chaque lundi après-midi, dès 15h, à la salle polyvalente, Nadine Cogan-Jegat accueille ses élèves pour leur donner son cours de Hatha Yoga.

Elle est professeure diplômée de la méthode Eva Ruchpaul, une des premières

femmes yogi d'Europe.

17 personnes sont inscrites et suivent avec assiduité son enseignement.

Le "Hatha Yoga" (Ha = négatif, Tha = positif, Yoga = union) est une discipline de l'Inde, vieille de plus de 4 000 ans, qui faisait partie de l'ayurveda, médecine traditionnelle indienne. On retrouve dans cette forme de yoga, les disciplines, telles que la respiration (prāṇayāma), la concentration, la méditation. Les postures (asanas) sont maîtrisées,

maintenues et s'enchaînent. C'est un équilibre fondamental qui passe par la maîtrise du corps.

Nadine Cogan-Jegat dispense aussi cet enseignement à Plouézec.

Protection et restauration du mobilier des édifices religieux

L'église paroissiale et les chapelles de Kéranroux et St Michel renferment des objets mobiliers anciens, notamment des statues, qui font partie intégrante de notre patrimoine communal. Certains objets sont inscrits ou classés au titre des monuments historiques et ne peuvent être restaurés qu'après accord préalable du Conseil général ou de la Direction régionale des affaires culturelles.

Pour l'étude et les formalités administratives, nous avons bénéficié de l'aide précieuse de Mme Robert, conservatrice des antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor.

L'intervention de l'Atelier régional de restauration (Kerguéhennec à Bignan, Morbihan) a consisté à :

- nettoyer, traiter (pendant de longues semaines) et restaurer les principales statues
- fixer les statues pour les protéger contre le vol
- dépoussiérer et nettoyer la frégate de l'amiral Cornic
- protéger, à Keranroux, les tableaux qui répertorient les naufrages

La commune a fourni une assistance logistique importante pour permettre ces travaux.

Des protections supplémentaires sont actuellement à l'étude.

Ces travaux, tout comme ceux réalisés sur les bâtiments de St Michel et Keranroux ont bénéficié du concours financier de l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat que nous remercions une nouvelle fois pour sa générosité renouvelée chaque année.



Caserne des pompiers

Les travaux de la caserne avancent conformément au calendrier prévisionnel. Le bâtiment est hors d'eau. La maçonnerie de pierres et le bardage en bois sont en cours de montage. Les doublages et cloisonnements intérieurs ont également débuté.

On rappelle que le maître d'ouvrage est le SDIS (Syndicat départemental d'incendie et de secours) des Côtes d'Armor. La participation financière de la commune est importante.

Parallèlement, des travaux de raccordement vont être entrepris. Ils concerneront d'une part les eaux de ruissellement et d'autre part les eaux usées (assainissement collectif).



Déchèterie

Après de longs mois d'intervention auprès des services de l'Etat (préfecture et ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie), la commune a obtenu l'autorisation de réhabiliter la déchèterie à l'endroit actuel. L'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été réalisé. Le conseil municipal sera amené à se prononcer après avis de la commission d'appel d'offres qui disposera d'une synthèse réalisée par le bureau d'études chargé de nous accompagner dans cette réalisation.

Moulin du Birlot

La digue est fragilisée par les passages des promeneurs. Une barrière et un panneau d'interdiction ont été posés par les services municipaux à des endroits déterminés après consultation de l'Association du moulin du Birlot.



Chemin d'accès au cabinet médical

C'était un projet ancien : la commune a fait l'acquisition du chemin menant au cabinet médical. Des premiers travaux d'aménagement ont été réalisés pour permettre un accès plus facile au médecin, aux piétons et aux services de secours ainsi qu'aux vélos. Le revêtement définitif sera posé au cours du premier trimestre 2013 en fonction des conditions météorologiques.



Puits

Le puits du Gardeno avait été partiellement restauré il y a quelques années sans que l'ensemble des ouvrages du site (murs, pavement...) n'aient été réhabilités. C'est désormais chose faite.

Les agents communaux ont également réhabilité le puits situé à Roc'h Verrien. Le (beau) dallage qui était en partie recouvert par la végétation est aujourd'hui totalement visible.

Un deuxième puits dans l'île Nord, au carrefour qui mène à la tourelle blanche sera restauré en 2013.

Nous allons poursuivre la mise en valeur des éléments de notre patrimoine.

Interventions d'un centre d'aide par le travail

Le centre d'aide par le travail (CAT) du Plessis-Robinson (Hauts de Seine) est intervenu sur notre île dans le cadre d'une convention signée avec la commune.

Pendant 5 jours, un groupe composé de 4 personnes en situation de handicap, accompagnées de 2 personnes qualifiées pour les encadrer, a procédé à des opérations d'entretien de notre environnement, notamment dans le Nord à la chapelle St Riom et au puits sur la route de la tourelle blanche et dans le Sud à Roudourec (au cachot).

Chapelle St Michel

Les murs du chœur ont été traités contre la mèche puis l'ensemble des murs de la chapelle ont été recouverts d'un enduit à base de chaux. C'était la dernière étape de la remise en état intérieure de la chapelle puisqu'antérieurement, l'autel avait été réhabilité et la voûte repeinte. Quant aux tableaux, ils ont été restaurés par une entreprise de la région.

Chapelle de Keranroux

L'état de cet édifice nécessite des travaux importants.

Une intervention programmée sur la voûte a révélé une situation réelle plus dégradée que ce qui apparaissait visuellement. L'entreprise spécialisée qui avait été retenue a procédé aux réparations qui s'imposaient. La partie de voûte traitée ne présente plus de danger pour les fidèles et visiteurs.

Terre plein du Guerzido

Le terre plein attenant à la cale du Guerzido a été totalement réhabilité et consolidé par endroits. Ces travaux importants (décaissement, mise en place d'un revêtement puis épandage d'une couche de grou) ont été exécutés par les employés communaux.



Environnement

Dépôts sauvages (suite)

Une nouvelle fois, des photos montrant le comportement désolant de certains qui continuent à considérer les points de collecte comme des mini décharges ! Nous rappelons que ce manque de civisme n'est plus tolérable et qu'il doit cesser. Il existe une déchèterie où ces objets cassés doivent être déposés aux heures

d'ouverture affichées en mairie. Les employés de la commune ne sont pas là pour effectuer ce genre de ramassage, qui n'entre évidemment pas dans leur charge de travail. Respectons-les en ayant une attitude responsable et en cessant ces dépôts sauvages. Respectons notre environnement !



Ecole

Une année pleine de projets

La rentrée s'est bien passée avec 35 enfants scolarisés sur l'île (dont les 3 enfants du directeur) répartis en 2 classes, avec des divisions. Maud Galant, enseignante, a en charge 18 élèves dans 4 sections : 6 CE1, 5 CE2, 4 CM1 et 3 CM2. Pascal Giannantoni, directeur et enseignant, a 17 élèves : 1 en petite section, 6 en moyenne section, 3 en grande section, 7 en cours préparatoire. Nadya Lamy est l'assistante maternelle.

Cette année, l'activité "piscine" a repris avec 11 séances prévues. Les projets de la classe de Maud Galant vont s'orienter vers un travail autour de la presse, sur des illustrations de livres en pop-up, en collaboration avec Paul Rouillac, auteur du livre "Masques" (Ed. Mango), vers une participation autour du Prix Littéraire. En fin d'année, une classe de découverte de 3 jours, d'une grande ville, Nantes

ou Paris, est prévue. Pascal Giannantoni a reçu 2 tablettes numériques de la part de la commune et une troisième a été offerte par l'Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat. Il remercie les donateurs pour ces cadeaux de technologie de pointe, qui sont un bon outil pédagogique.

Histoire

Conférence de Marie-Jo Chombart de Lauwe



C'est un rare privilège d'entendre des témoins directs de la résistance. Marie-Jo Chombart de Lauwe a retracé devant un public venu nombreux dans la salle commune de Bréhat, le 16 août dernier, les débuts de la résistance dans les Côtes d'Armor. Après avoir parlé de

l'engagement de ses parents qui vivaient à Bréhat, elle a évoqué les hommes de l'île de Sein et les élèves de l'école d'hydrographie de Paimpol partis dès juin 1940 vers la Cornouaille. Elle a raconté comment les réseaux (Tréguier, Plouha, Pléhédél, Saint-Brieuc...) se sont structurés. Les uns organisaient, les nuits sans lune, les départs maritimes de résistants en danger, de pilotes anglais, de combattants, vers l'Angleterre. Les autres œuvraient au renseignement des alliés en fournissant les plans des fortifications côtières de l'armée allemande. Les membres du réseau auquel Marie-Jo participait sont arrêtés en mai 1942. Les séjours de prison en prison, vont la conduire au camp de Ravensbrück

puis à Mauthausen. Elle a témoigné du sort réservé aux bébés qui naissaient dans les camps (40 survivants pour 600 naissances), aux jeunes filles polonaises qui servirent de cobaye, aux tziganes... Sa façon de résister en captivité fut de soustraire le plus possible ses compagnes de captivité et les nourrissons au destin funeste : "Chaque vie sauvée était une victoire".

L'émotion tenait encore l'auditoire quand quelques personnes dans la salle ont évoqué la mémoire d'autres Bréhatins engagés dans la résistance ainsi que les combats actuels contre l'extrême pauvreté.

Vie quotidienne

Le repas du CCAS

Le repas organisé par le CCAS et la commune s'est déroulé le dimanche 2 décembre, au Bourg, au restaurant Enez Vriad. Une quarantaine de convives de plus de 70 ans étaient présents dont plusieurs pour la première fois. La commune était représentée par le maire, qui a prononcé le mot de bienvenue et plusieurs autres membres du conseil municipal. L'édition 2012 n'a pas failli à la tradition de convivialité de cette manifestation. Les participants semblaient satisfaits d'avoir passé un moment agréable autour d'un bon repas.



Bruit, travaux de bricolage, tondeuse à gazon

Il est nécessaire de rappeler qu'un arrêté préfectoral du 27 février 1990 réglemente le bruit, les travaux de bricolage et le jardinage (cf. articles ci-dessous). L'objectif est très simple : éviter de faire du bruit n'importe quand et déranger le voisinage. Une politesse élémentaire malheureusement parfois oubliée... même à Bréhat !

Article 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, rabo-

teuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 4 bis :

Les occupants des locaux d'habitations ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant de phonographes, magnétophones, appareils de radiodiffusion et de télévision, instruments de musique, appareils de musique, appareils ménagers ainsi que ceux résultant du port de souliers à semelles

dures ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

Article 5 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Départ du médecin

Le docteur Hascoët exerce dans notre île depuis l'automne 2008. Il a indiqué qu'il cesserait son activité à Bréhat au plus tard en septembre prochain. Ainsi qu'il s'y était engagé dès son arrivée et en toute transparence, il a averti la commune dès cet automne. Il recherche activement un(e) successeur(e). Nous connaissons tous l'importance de la présence d'un médecin en permanence sur notre île. Nous connaissons tous

également la démographie médicale et la difficulté actuelle à remplacer les médecins en secteur rural. Véhiculez largement l'information autour de vous. Vous avez peut-être dans votre entourage des personnes qui pourraient être intéressées...ou qui peuvent connaître des personnes qui pourraient être intéressées par l'exercice de la médecine dans notre île. Qu'elles n'hésitent pas à contacter le docteur Hascoët.

Accès à la Poste

Des travaux ont été réalisés à la Poste pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement au bureau. Le plan incliné et l'entrée ont été aménagés pour permettre de pénétrer dans le bâtiment sans avoir de marches à gravir.



Recyclage des mobiles

L'association des îles du Ponant a signé une convention de partenariat avec Orange pour la récupération et le recyclage des téléphones mobiles. Notre commune, associée à ce projet, met à la disposition des habitants, en mairie, une urne de collecte où ils pourront les déposer. Orange de son côté a noué un partenariat avec les Ateliers du bocage, membres d'Emmaüs, qui se chargeront du ramassage, du tri et du recyclage. Les

mobiles usagés sont triés, reconditionnés et revendus. Les données personnelles sont évidemment effacées. Les bénéfices des ventes sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de collecte en Afrique. Les mobiles qui ne peuvent être réutilisés (80%) sont recyclés. Sont également acceptés les accessoires, tels que les batteries, les chargeurs, les câbles, les allume-cigares, les kit piétons, les oreillettes blue-tooth, les câbles data.

Les oiseaux de l'archipel bréhatin



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>) deux diaporamas.



Numéros utiles

SAMU 15	
POMPIERS 18	
POLICE 17	
APPEL URGENCE EUROPÉEN (met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) 112	
CENTRE ANTI-POISONS	
RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie :	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie	
Bréhat (été)	02 96 20 04 21
Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train	06 86 77 85 46
routier	02 96 20 04 06

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,55 € pour le poids maximum. Bréhat Infos paraît trois fois par an. Voir aussi la rubrique Site internet de la commune.

Etat-Civil

Naissance

Charlotte ROBRIQUET ...Le 15 juillet 2012

Mariages

Béryl, Marie, Dominique LE VIGOUREUX et
Eric, Claude, Jacques MARY
.....Le 31 août 2012

Kelly, Sarah, Lucie HALOCHE et
Jérôme, Roger, René LEROY
.....Le 15 septembre 2012

Béregère, Aude, Marie CHAPUIS et
Pascal GALOUZEAU de VILLEPIN
.....Le 5 octobre 2012

Décès

Roger PETIBON
.....Le 27 janvier 2012

Edith COLLEN veuve ALLAIN
.....Le 10 mars 2012

Monique LANNOU veuve GOAZIOU
.....Le 28 avril 2012

Christian Guirec André TILLY
.....Le 2 mai 2012

Hélène KON épouse LUXER
.....Le 18 juillet 2012

Jean FLOURY
.....Le 18 juillet 2012

Claire ALAGUILLAUME veuve CONRATH
.....Le 12 août 2012

Robert, Paul, Auguste PARIS
.....Le 13 septembre 2012

Béryl, Cécile Riant veuve LE CHEVALIER
.....Le 21 septembre 2012

Jean-Pierre, Louis LE GUERN
.....Le 30 septembre 2012

Nicole LESCORNEC
.....Le 3 octobre 2012

Christian LE GALL
.....Le 29 septembre 2012

Jeanne PERRIN veuve GUEZOU
.....Le 22 novembre 2012

Madame GUEZOU, décédée à l'âge de 104 ans à l'Ehpad Kreiz ar Mor était la doyenne de l'île.

Informations

Site Internet de la commune



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse : <http://www.iledebrehat.fr/> Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos. Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et bien entendu de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.



Directeur de la publication : Patrick Huet, maire - iledebrehat@mairie-brehat.fr
Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint - jean-luc.le-pache@wanadoo.fr
Réalisation : Groupe RoudennGrafik - Plérin - Tél. 02 96 58 02 03